

[#1jeune1solution.gouv.fr](https://www.1jeune1solution.gouv.fr)

OBLIGATION DE FORMATION DE 16 À 18 ANS

Un parcours pour trouver ensemble, des solutions !

C'est pour toi si :

- Tu as entre 16 et 18 ans
- Tu es diplômé(e) ou non
- Tu es sans emploi, ni en formation ni en scolarité, ni accompagné(e)



Des professionnels
à ton écoute



Des rendez-vous
pour construire
ton avenir

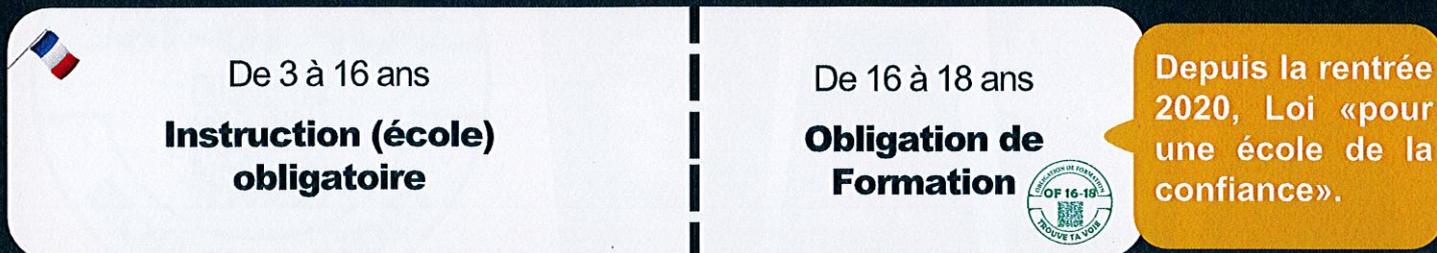


Des solutions
concrètes



PLUS D'INFORMATIONS AU DOS 

L'Obligation de Formation, c'est quoi ?



L'objectif est que chaque jeune mineur puisse **se former, trouver un emploi et construire son avenir.**

Que se passe-t-il si tu ne respectes pas ton OF ?



La Mission Locale te **contacte** pour t'informer, te conseiller et te proposer un accompagnement.



Un **rendez-vous** avec tes responsables légaux (parents, tuteurs, etc.) pour étudier ta situation.



Un suivi **permanent** et **personnalisé** pour trouver ensemble la solution la plus adaptée !



Retour en scolarité, formation, apprentissage, emploi, Service Civique, dispositifs d'insertion professionnelle, etc.

À chacun sa solution ! Trouve la tienne au :

0 800 122 500

Service & appel gratuits

Ou

**SCANNE LE QR CODE
POUR T'INSCRIRE →**

